**BAIL DE RÉSIDENCE PRINCIPALE**

**MODÈLE DE DEMANDE DE PROLONGATION DU BAIL**

**PAR LE PRENEUR**

**Que savoir, que faire ?**

Le preneur peut au plus tard un mois avant l’échéance d’un préavis donné par le bailleur demander des délais supplémentaires pour quitter les lieux loués. Cette demande doit être envoyée par lettre recommandée.

**En pratique**

**Date**

**Lettre recommandée**

Madame / Mademoiselle / Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du …/ …/ ….… par laquelle vous m'avez adressé un préavis qui prend fin le …/ …/ ……… .

Conformément à l'article 56 du décret du 15 mars 2018 relatif au bail d’habitation, je vous écris pour vous demander un délai supplémentaire pour quitter les lieux loués.

En effet, je rencontre des difficultés pour quitter actuellement le logement que je vous loue : …………………………………………………… *(exposer brièvement quelles sont ces difficultés)*.

Je vous propose de marquer votre accord sur une prorogation du bail pour une durée de ……………………… mois.

Dans l'attente de vos nouvelles et en espérant que vous comprendrez mon point de vue, veuillez agréer, Madame / Mademoiselle / Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**SIGNATURE DU PRENEUR**